

Service instructeur
Service du Développement Culturel

N° 7e/29-07

Service consulté

DEVELOPPEMENT CULTUREL DE MULHOUSE

**Exposition d'Art Contemporain Mulhouse 007
Attribution d'un prix**

Résumé : Attribution par le Conseil Général du Prix d'Encouragement à la Création d'un montant de 1 500 € décerné au lauréat désigné par le jury départemental à l'occasion de la manifestation d'Art Contemporain Mulhouse 007.

Le Conseil Général, au cours du vote du budget primitif 2007, a décidé de reconduire en 2007 le principe de son soutien à la manifestation Mulhouse 00 et d'attribuer un Prix d'Encouragement à la Création de 1 500 € à un jeune plasticien participant à l'exposition organisée du 7 au 13 juin 2007 par la Ville.

A cet effet, le jury s'est rendu sur le site de l'exposition le 12 juin 2007 et a décidé d'attribuer le prix départemental à M. Laurent Martin.

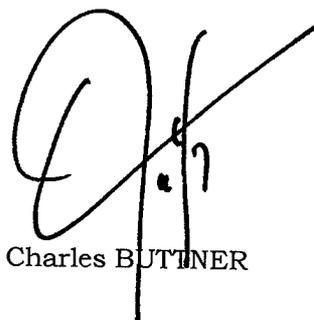
Il est précisé que cet artiste est issu de l'Ecole Régionale des Beaux Arts de Rouen et que son travail présenté à Mulhouse 007 procède du détournement de la valeur d'usage au profit de la valeur artistique.

Utilisant différents matériaux, il joue des contradictions entre la fonction d'un meuble et le matériau lui-même. Un des ses objectifs étant de guider le spectateur vers un imaginaire appuyé sur la réalité.

Je vous propose d'autoriser le versement de 1 500 € à M. Laurent Martin.

La somme correspondante sera prélevée sur la ligne ouverte au budget départemental "Prix", fonction 311, nature 6713, chapitre 67 (D02), enveloppe 84311.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER